

APPEL À
PROJETS
> RÉSIDENCES 2027

OPEN CALL
> RESIDENCIES 2027

DATE LIMITE – 15 MAI 2026
DEADLINE – MAY 15, 2026

Centre National
de Création Musicale
Albi-Tarn

www.gmea.net

LE GMEA

GMEA

Le GMEA - Centre National de Création Musicale d'Albi-Tarn a été fondé en 1981. Il fait partie avec sept autres centres du réseau des CNCM labellisés par le Ministère de la Culture. Acteur majeur de la création musicale en Occitanie, le GMEA développe son activité par le biais de commandes, d'accueil en résidence de musicien·nes, de production d'oeuvres nouvelles et de recherche.

GMEA - National Center for Music Creation of Albi-Tarn was founded in 1981. It is part of a network of eight centers certified by the french Ministry of Culture. Leading organization for musical creation in Occitanie, the GMEA supports research, production of new works and welcomes musicians for residencies.

CONDITIONS

CONDITIONS

Ouvert à toutes les pratiques sonores expérimentales de notre temps, le GMEA accompagne l'émergence de nouvelles formes musicales issues de la musique écrite ou improvisée, instrumentale, électro-acoustique ou électronique.

Chaque année, le GMEA accueille des musicien·nes et ensembles pour une vingtaine de résidences d'une durée moyenne de cinq jours ayant pour objet la création, l'enregistrement ou la recherche.

Open to contemporary and experimental sound practices, GMEA supports the emergence of new musical forms, whether written, improvised, instrumental, electroacoustic, or electronic. Each year, GMEA welcomes musicians and ensembles for around twenty residencies, with an average duration of one week, focused on creation, recording, or research.

SELECTION

SELECTION

Une attention particulière est portée aux projets dont la démarche met en jeu un processus expérimental. La diversité dans la composition des équipes et le renouvellement des artistes accueilli·es les années précédentes sont également des critères déterminants.

Special consideration will be given to projects involving an experimental process. Diversity in team composition and the renewal of our residents are also essential criteria.

MOYENS

RESOURCES

Le GMEA met à disposition des artistes accueilli·es un espace de travail correspondant à leurs besoins ainsi qu'une équipe technique et administrative. Les résidences se déroulent au GMEA (studios et salle de répétition) ou dans des lieux partenaires (théâtres, églises, plein air, etc.).

Le GMEA prend en charge les voyages des artistes basé·es en Europe jusqu'à Albi, l'hébergement et les frais de repas pendant la durée de la résidence. L'appartement du GMEA permet si besoin d'accueillir la famille lors des résidences.

En accord avec les artistes en résidence, le GMEA organise régulièrement des temps d'ouverture et de rencontre pour initier les publics aux pratiques expérimentales.

GMEA offers resident artists a workspace adapted to their needs, along with technical and administrative support. Residencies are held at GMEA (studios and rehearsal spaces) or in partner venues (theatres, churches, outdoor settings, etc.).

GMEA covers travel costs to Albi for artists based in Europe, the accommodation, and the meal fees for the duration of the residency. A GMEA apartment is also available to accommodate artists' families if needed.

In consultation with the artists in residence, GMEA regularly organizes open sessions and meetings to introduce the public to experimental practices.

PRATIQUE

INFORMATIONS

Date limite : 15 mai 2026

Deadline : May 15, 2026

Sélection : Juillet 2026

Selection : July 2026

Résidence entre janvier et décembre 2027

Residency between January and December 2027

[FORMULAIRE ACCESSIBLE ICI](#)

[FORM ACCESSIBLE HERE](#)

Le GMEA - Centre National de Création Musicale d'Albi-Tarn est subventionné par le Ministère de la Culture - DRAC Occitanie, le Département du Tarn, la Ville d'Albi, la Région Occitanie. Il reçoit le soutien de la SACEM, de la SPEDIDAM, de l'ONDA et de la Maison de la Musique Contemporaine.